



Mairie
de
Formiguères

Formiguères, le 02/03/2026

Objet : Convocation Conseil Municipal et ordre du jour

Madame, Monsieur,

En application des articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil municipal.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 2 mars 2026 à 21 h 00, le Conseil municipal est de nouveau convoqué et se réunira dans la salle de réunion de la Mairie le :

Le Vendredi 6 mars 2026 à 21h00

Salle du Conseil Municipal de la mairie, 1 Place de l'Eglise à FORMIGUÈRES

L'ORDRE DU JOUR

1. OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

